

SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 7 juin 2018

SUSPENSION DU PREAVIS DE GREVE Concernant la suppression des heures supplémentaires Shifts exceptionnels et dérogations A COMPTER DE CE JOUR

Camarades,

Depuis vendredi 1 juin, suite au préavis déposé par notre syndicat, supprimant les heures supplémentaires, dérogations et shifts exceptionnels, nous avons multiplié les échanges et rencontres avec la direction pour essayer de trouver un accord de sortie de conflit !

Ainsi, nous avons obtenu :

- Des effectifs (remplacements, CDD en renforts d'activités, titularisation de CDD actuellement présents, alternants, etc.)
- L'examen de certaines situations individuelles urgentes à traiter
- La ré internalisation du pole location véhicules au sein du roulage (procédure interne à écrire)
- Le versement de la prime de 300€ liée aux bons résultats 2017 aux officiers de port
- L'application de l'accord PAA
- La réactivation du groupe de travail concernant la ré internalisation (notamment concernant la modernisation de l'éclairage public)
- Un planning de réunions concernant des sujets bloqués depuis longtemps.

Camarades, ces avancées sont significatives même si nous déplorons une nouvelle fois avoir du déposer un préavis de grève pour obliger la direction à se mettre autour de la table.

Diverses discussions vont donc se poursuivre et nous vous tiendrons informés au fur et à mesure.

Unis et déterminés derrière votre syndicat CGT

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage